



JOURNAL DE L'ENTREPRISE

✍ EDITORIAL

Un constat tout d'abord, au moment où l'entreprise a réorganisé son réseau informatique, nous avons fait le choix, délibérément d'offrir au plus grand nombre d'entre vous un accès à la messagerie électronique et à internet.

Il nous semblait raisonnable de favoriser aussi largement que possible la pratique de ces nouveaux outils de communication et d'information sans limiter cette possibilité aux seuls collaborateurs de bureaux convaincus que nous étions, que l'ère du « sachant » et du « sachant pas » était révolue.

Mais voilà c'était sans compter sur notre activité chantier dispersée au cœur du Massif Central où le numérique et les transmissions de données haut débit avaient un certain retard.

Ce temps là est terminé et nous pouvons désormais engager notre « révolution numérique ».

Première étape : généralisation des rapports hebdomadaires informatisés. Des postes informatiques seront installés dans les salles de prise de travail de tous nos centres de travaux (siège et agences), vos responsables d'affaires vous formeront au maniement des logiciels à disposition et à l'envoi des mails plutôt que nos envois postaux actuels.

Unaniment vos chefs de service se sont

proposés naturellement pour vous aider à découvrir l'utilisation d'internet pour ceux qui le souhaitent.

Deuxième étape : à l'image de vos collègues d'EUROVIA et leur système « Papyrus » que vous avez découvert dans le magazine VINCI, notre volonté est qu'à terme, grâce à ces nouveaux outils informatiques, nous pourrions placer les acteurs clés de l'opérationnel chantier que sont vos chefs d'équipes au cœur du réseau d'information de l'entreprise.

Troisième étape : elle concerne le travail de nos techniciens étude sur le terrain en généralisant le couplage de nos licences ATLOG, ERAS et CANDELA BUREAU avec leur version NOMAD utilisée sous tablette PC.

Cette solution mobile rapproche le terrain du bureau et le bureau du terrain en générant depuis le terrain une circulation plus fluide, plus rapide garantissant la traçabilité ; l'entreprise gagne en réactivité, en efficacité et améliore sa compétitivité.

Il me reste à vous dire ma confiance et la certitude qu'est la mienne d'avoir avec vous tous, une équipe à la fois compétente et efficace qui saura rapidement s'approprier ces nouveaux outils et profiter de ces nombreux avantages.

Patrick MEUNIER

SOMMAIRE

✍ Editorial	P1	🔒 Sécurité	P5 à 6
⚡ Flash sur l'Entreprise	P2 à 4	📄 Qualité	P7 à 8
👤 Les uns et les Autres	P4		

FLASH SUR L'ENTREPRISE

LES MARCHES

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES BORNES ESCAMOTABLES
VILLE DE CLERMONT-FERRAND

150 000.00 EUROS

MESURES ET AMELIORATION DE TERRES
EGS BOURBONNAIS

150 000.00 EUROS

MESURES ET AMELIORATION DE TERRES
EGS CLERMONT-FERRAND

100 000.00 EUROS

.....OBTENUS

Patrick Meunier

Avant le TRAM



Le projet de tramway de Clermont nous a permis dans le deuxième semestre 2004 de réaliser deux opérations conséquentes et originales. Tout d'abord, en sous traitance de l'entreprise Colas les équipes de la signalisation tricolore ont passé 17 carrefours en aérien afin de libérer le sous-sol pour l'implantation du



Garbit Limite d'Ouvrage – GLO (plate forme + rails Tram).

Cela a nécessité la pose de 70 buses et poteaux bois ainsi que le tirage d'environ 6000 mètres de câble R2V. Vous reconnaîtrez d'ailleurs facilement ces buses béton car la plupart sont peintes par un artiste au nom de Keymi.

Ensuite l'équipe Monteiro-Mathurin en collaboration avec la ville de Clermont-Ferrand a réalisé l'opération Jérémie le Lapin Bleu. Afin de signaler au mieux les parkings disponibles dans le centre ville, nous avons posé sur massif de fondation 26 poteaux alu H=4.20 m équipés d'un panneau de 4.20 m par 1.60 m.

Ces deux opérations nous aurons permis de nous « échauffer » avant d'entamer les vrais travaux de signalisation tricolore du Tramway.

Christophe TAILLANDIER

CHANTIER DE SUPER BESSE

Le défi a été relevé et l'inauguration a eu lieu le 27 décembre 2004

aux pieds des pistes et sous la neige en présence de nombreuses personnalités.



**OPERATION
HELICO**



La phase de travaux la plus importante restera le lavage des mâts à l'hélicoptère.

L'éclairage des deux pistes rouges a nécessité l'emploi d'un hélicoptère pour la mise en place des 41 mâts équipés de 3 à 5 projecteurs.

Ce choix a été motivé par l'inaccessibilité du site et la sécurité des personnes, les conditions météo s'étant dégradées.

Une aire de 3 500 m² sans obstacle et le plus proche possible du chantier a été aménagée pour l'assemblage des mâts, le montage des projecteurs et la numérotation des ensembles. Un atelier container, une benne de récupération des cartons et une benne de récupération des déchets ont été installées.



Quelques chiffres pour rappeler l'importance des travaux :

- 41 mâts de 16 m avec échelons et câble de sécurité
- 137 projecteurs 2 X 600 W sodium haute pression
- 41 armoires en pied de mât
- 137 platines appareillages 2 X 600 W
- 3 500 m de câble cuivre 3 X 150 + 70 mm²
- 1 000 m de câble cuivre 3 X 50 + 35 mm²
- 3 armoires de commande

Après plusieurs annulation pour cause de brouillard, l'opération s'est déroulée le 8 novembre 2004 de 13h15 à 17h15.

Trois équipes sont à pied d'œuvre : 2 personnes à l'accrochage, 2 équipes de 3 à la

pose constituées d'un guide radio en liaison avec l'hélico et 2 monteurs. Chaque équipe de pose est équipée d'une visseuse sans fils avec douille spéciale et d'un jeu de protection en téflon fabriqué sur mesure afin de faciliter le guidage du mât sur le massif béton sans endommager les tiges d'ancrage.

Deux incidents sont venus perturber le bon déroulement du chantier. Le crochet électrique d'amarrage de la charge n'a pas fonctionné 2 fois nécessitant l'ascension du mât pour récupérer l'élingue et le crochet (perte de temps : 2 fois ½ heure).

L'intervention a duré au total 4 heures avec 41 rotations d'environ 3 minutes et un ravitaillement.

Bravo à toute l'équipe et tout schuss.....

Ce succès est encourageant en suscite déjà des besoins sur d'autres pistes aménagées dernièrement en canons à neige.

L'éclairage des pistes de ski est réellement un atout touristique et commercial pour le domaine du Sancy.

Jean-Claude Gautier/Bernard Juillard



L'HIVER

au siège de l'Entreprise Electrique

Le froid qui a régné pendant la dernière semaine de janvier n'a pas épargné la fontaine du siège. C'est tout naturellement qu'elle s'est mise en intempérie pour cause de gel !!! Il ne restait plus qu'à figer cet instantané glacial sur pellicule.

Jean LEYGNAC



Photo : Fouad FARAGALLAH

Le temps des intempéries

est venu sur l'Auvergne en ce début d'année, et la majorité des collaborateurs est en repos forcé dans ce mois de janvier, au chaud, à domicile. La majorité oui, tous non ! Comme dans un certain pays d'Armorique bien connu au travers d'une célèbre bande dessinée, deux irréductibles (Daniel CHABANIS et Michel BARJAUD) résistent encore et toujours au mauvais temps.

Une opération de dépose de mâts étant programmée depuis quelque temps, il était souhaitable de réaliser ces travaux dans la période prévue. Effectivement, la suite des travaux entrepris par la commune de Cournon sur la transformation du terrain d'entraînement de football, est facilitée du fait de la libération du terrain. Je remercie particulièrement ces deux intervenants ayant permis le respect des délais, car le froid, la neige et le vent glacé incitaient plutôt à envisager d'autres distractions.

Jacques ALARY

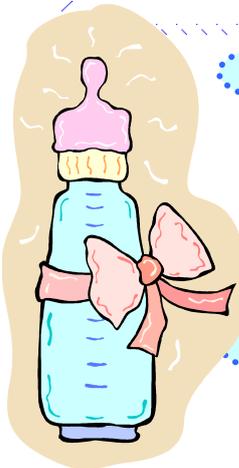


LES UNS ET LES AUTRES

ETAT CIVIL

Damien et Catherine SAUTAREL
ont le plaisir de nous annoncer la naissance
de **Dorian** le 29 janvier 2005

Benoît et Isabelle SOUBEYROUX
ont le plaisir de nous annoncer la naissance
de **Ugo** le 1^{er} février 2005



Corinne Brousse

SECURITÉ : ANNÉE 2005

Janvier 2005

**Nous venons de terminer le mois de janvier sans accident
→ A poursuivre ABSOLUMENT**

OBJECTIF ZERO ACCIDENT POUR 2005

*Au cours de mois de janvier j'ai pu effectuer 22 visites d'équipes :
aucun manquement à la sécurité. C'est bien il faut continuer.*

ARRIMAGE DES CHARGES sur camions ou petits fourgons à benne

Rappel : un arrimage convenable consiste à bloquer au moyen de sangles la charge suivant toutes les directions afin d'éviter un déplacement intempestif de celle-ci.

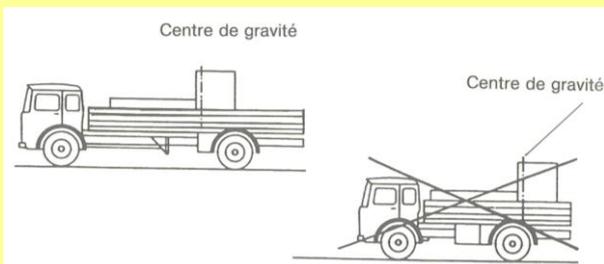
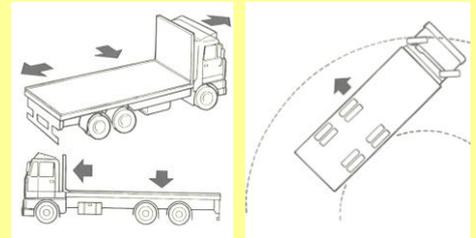
Dispositifs d'arrimage : sangles avec dispositif de tension pour une bonne répartition de la tension sur l'ensemble, en bon état, sans déchirure ou amorce de rupture.

Chaînes ou câbles dont l'utilisation doit être limitée à certains produits de travaux publics.

A proscrire tout autre moyen tels que cordes tendeurs (sandows, ficelle...)

Position de la charge : la charge doit être centrée au mieux pour tenir compte du centre de gravité du véhicule.

- Eviter les chargements sur l'arrière de la benne
- Ne pas positionner la charge du même côté : transport de poteaux bois ou béton
- Ne pas trop charger en hauteur : déplacement du centre de gravité au dessus du véhicule avec risque de renversement ou de perte de contrôle



Le bon réflexe : avant de partir faire le tour de son véhicule pour s'assurer que la charge est bien arrimée et que tout est en ordre.

Ne pas oublier de baliser si la charge dépasse et conduire prudemment.



**FLASH
INFO**

Sur un chantier HTB une nacelle manœuvrant à plus de 50 m de haut s'est appuyée sur un câble de hauban, la poussée a forcé le câble à passer sous le panier, ce phénomène a dépassé les capacités du système d'asservissement ce qui a provoqué le renversement du panier. Les trois occupants qui ont été projetés dans le vide ont été sauvés grâce à leur assujettissement.

Rappel : Obligation de porter le harnais léger en nacelle

VERIFICATEUR D'ABSENCE DE TENSION

Le matériel évolue, le Detex que vous avez actuellement MS903 ou 903/2 (noir avec une pointe verte) ne se fabrique plus. L'appareil le remplaçant sera le Detex MS911/2. Les fonctions sont les mêmes, il est plus léger et plus compact.

Les deux pointes de touche se désolidarisent de l'appareil...



... ce qui permet une meilleure utilisation.

Le remplacement se fera progressivement. Pour les rotations de phase l'appareil fonctionne en 2 fils (plus pratique : car nous n'avons que deux mains).

Certains ont déjà un Detex 903/2 deux fils et connaissent ce fonctionnement.

FONCTIONNEMENT DE LA METHODE DEUX FILS

Vérificateur d'absence de tension MS911/2

CONTRÔLE DE ROTATION DE PHASES

1 AUTO-TEST

Obligatoire avant et après chaque VAT

- Mettre en contact les pointes de touche Rouge et Noire
- ☺ Les Leds de tension clignotent rapidement.
- 🔊 BIP BIP à cadence très rapide

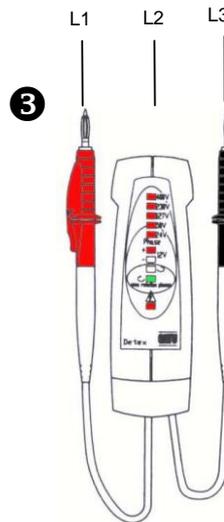
2 VERIFIER que les 3 phases soient au même niveau de tension.

- 3 Mettre en contact la pointe Rouge avec la Phase 1 et la maintenir pendant toute l'opération

4 Mettre en contact la pointe de touche Noire avec la Phase 2

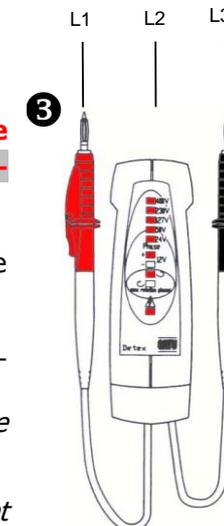
- ☺ Les Leds de Rotation de phase clignotent.
- Les autres Leds indiquent le niveau de tension.

- 🔊 BIP BIP à cadence lente <400V et continu >400V



- 5 Déplacer la pointe de touche Noire sur la phase 3

☺ La Led verte s'allume = sens de rotation horaire



- ☺ La Led rouge s'allume = sens de rotation anti-horaire

- 6 Dans ce cas, vous pouvez recommencer en mettant la pointe de touche Noire sur la phase 3 puis 2 pour re-vérifier le sens de rotation et avoir un sens horaire.

Claude POUZADOUX

SYSTEME QUALITE/ENVIRONNEMENT

ANALYSE DES FICHES D'EVENEMENTS ET DE NON CONFORMITE 2004

Les fiches d'évènements et de non conformité sont utilisées comme un outil d'amélioration de l'entreprise.

Les actions correctives nous permettent de réagir sur l'ensemble de nos problèmes de management de notre organisation mais aussi auprès de nos fournisseurs et clients.

Le recensement de 2004 est de 93 fiches.

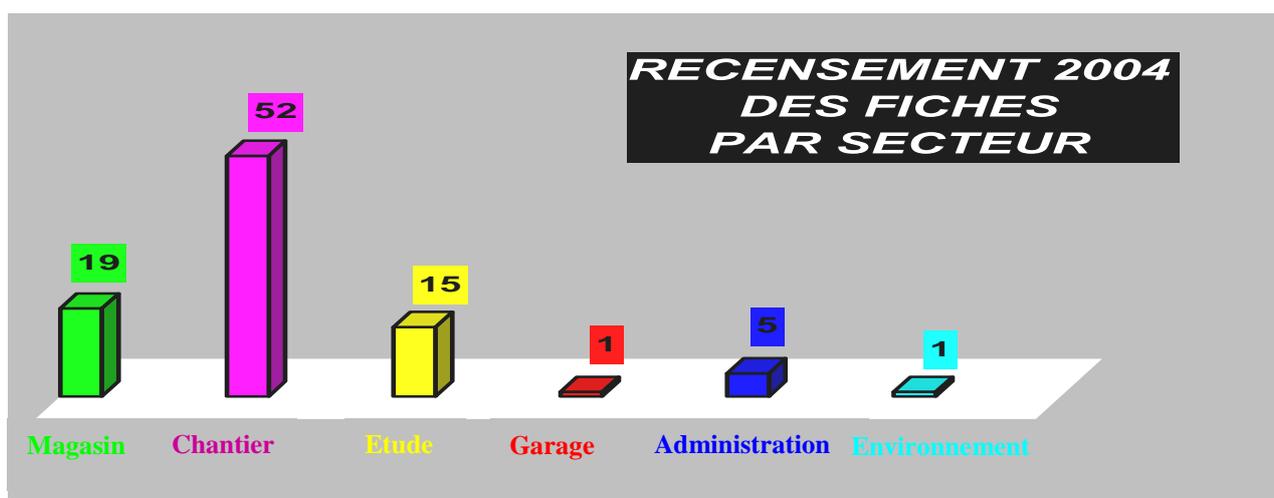
Nous pouvons constater une baisse notable de près de 30 % de fiches par rapport à 2003.

Le coût du dysfonctionnement recensé est de 40 282 euros (Imaginez le montant exhaustif du surcoût réel).

Les actions correctives externes nous ont permis d'obtenir un remboursement de 34 547 euros.

Sur ce chiffre 5 735 euros sont imputables directement sur notre dysfonctionnement interne. L'objectif 2005 est de faire baisser ces montants.

Pour cela une analyse des problèmes est nécessaire :



PROBLEMES RECURRENTS PAR SECTEUR

MAGASIN

Défauts qualité du produit EP

Problème de respect des délais

Problème de lieu de livraison entre nos centres de travaux

CHANTIER

Problème d'objectif ohmique de terre non atteint (42 fiches)

Problème de montage des produits EP

Mauvaise réalisation du chantier

ETUDE

Manque de précision des études pour une bonne exécution des travaux

Manque dans le respect de la procédure étude

Nous devons donc à l'avenir travailler sur ces différents problèmes pour améliorer la productivité de l'entreprise.

Philippe AUTISSIER

SYNTHESE DES FICHES DE NON CONFORMITE – JANVIER/FEVRIER 2005

NATURE	EMETTEUR	N°FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	M. NOEL	956	Problème d'identification des branchements de câble BBN au bureau d'études	Le responsable d'équipe change le câble pour être en conformité.	Pour être certain de la section des câbles de branchements, l'agent d'études doit en cas de doute : <ul style="list-style-type: none"> • voir le compteur du propriétaire • voir l'agent EDF du district 	220 euros	Pas concerné
CHANTIER	M. de RIBIER	862	Le câble France Télécom aérien est accroché par la grue du camion sur le chantier de renforcement BT Boulangerie	France Télécom répare la ligne et nous facture les travaux.	Avant de faire toute manœuvre le chauffeur doit examiner l'environnement du chantier. Il est interdit de rouler sans avoir replié la grue d'autant plus dans la proximité de câble aérien.	370 euros	Pas concerné
CHANTIER	M.SAUTAREL	404	La tranchée remise par le propriétaire du tarif jaune Zac des Sauzes d'Aubières ne permet pas de dérouler notre câble.	Le responsable d'équipe réalise une tranchée avec un démontage de gaine et du câble conforme au plan. Une facture est émise au client.	Prévenir le client EDF lorsque des problèmes de déroulage proviennent de tranchée des propriétaires.	805 euros	805 euros
CHANTIER	M. SAUTAREL M. NOEL	403 405	Le traitement des mauvaises remises de tranchée par les propriétaires est solutionné au cas par cas par le client : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement BT impasse de la Core des Lanfuses • Extension abri de chasse Lemonnier 	La solution proposée est de rajouter dans le bordereau de prix de l'appel d'offres un article supplémentaire pour la reprise des malfaçons de propriétaires.	Un courrier est fait au client SEMELEC 63 pour trouver la bonne solution.	73 euros	Pas concerné
TOTAL						1 468 €	805 €

ETAT DE SYNTHESE DES FICHES DE DYSFONCTIONNEMENT

DYSFONCTIONNEMENT INTERNE DE JANVIER/FEVRIER 2005			
NATURE	EMETTEUR	FICHE	COUTS
ADMINISTRATIF	M. AUTISSIER	1226	73.00 €
ADMINISTRATIF	M. ROUSSET	994	73.00 €
CHANTIER	M. NOEL	959	73.00 €
TOTAL			219.00 €

COUT DE LA NON QUALITE DE JANVIER/FEVRIER 1 687 €

Philippe AUTISSIER

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
18, Rue de la Gantière - BP 324
63009 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42
www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER
Comité de Rédaction, Réalisation : Marie-Anne MIOLANE
Rédacteurs: Les salariés
Impression : Chaumeil Repro
Tirage : 280 Exemplaires